



**Feuille de demande d'inscription pour la Prépa PASS/BCPST en Terminale  
pour l'année scolaire 2024-2025**

NOM (élève) :

Prénom (élève) :

Sexe :  Masculin     Féminin

Date de naissance :

Ville :

Département :

Nationalité :

Etablissement scolaire fréquenté en 2022-2023 :

Spécialités et Options choisies en 1<sup>ère</sup> : .....

.....

Spécialités et Options choisies en Terminale : .....

.....

Mail de l'élève :

Portable de l'élève :

Responsables légaux de l'élève :  père     mère     tuteur     autre

Nom-Prénom du/des responsable(s) légal(aux) :.....

Adresses mails du/des responsable(s) légal(aux) :.....

....

Téléphone portable et domicile du/des responsable(s) légal(aux) :.....

.....

Pièces à fournir :

- Cette feuille remplie et signée
- Les bulletins des trois trimestres de 2<sup>nd</sup> et de 1<sup>ère</sup> (*pour les élèves extérieurs à l'IND*)
- Une lettre de motivation manuscrite expliquant le choix de cette prépa PASS/BCPST, le cursus professionnel envisagé, les stages réalisés, etc...
- Un RIB pour le paiement des frais d'inscriptions (*pour les élèves extérieurs à l'IND*)
- Une photo d'identité (*pour les élèves extérieurs à l'IND*)
- Une photocopie du livret de famille (parents et tous les enfants) (*pour les élèves extérieurs à l'IND*)

T.SVP .../...



**Le dossier est à rendre sous enveloppe A4, au secrétariat du lycée, au nom de Mme Payet-Chevalier – responsable de la Prépa PASS/BCPST (en Terminale) et de la Prépa Médecine (en bac +1) à l'IND.**

**Le tarif pour l'année est de 870€.** Ce montant sera directement facturé aux familles en complément de la facture annuelle, permettant ainsi un échelonnement financier jusqu'à la fin de l'année scolaire. *Aucun remboursement ne se fera, hormis cas de force majeure apprécié par le chef d'établissement. Cependant, l'élève a le droit de venir aux 2 premières séances de septembre pour vérifier si la formation lui convient. A partir de la 3<sup>ème</sup> séance, toute année commencée est due.* En cas d'un nombre insuffisant d'inscription, l'établissement se réserve le droit de ne pas maintenir la formation. *L'aspect financier ne doit pas être un obstacle, en cas de difficultés financières, une réduction peut être faite. Prendre contact avec Mme Payet-Chevalier pour cela.*

La **date limite** de retour de l'inscription est fixée au **15 mai 2024**.

Nous, parents, autorisons que la photo de notre enfant apparaisse dans les documents de promotion de l'établissement (journal, plaquette, site internet...) et seulement dans ces documents.

Nous avons lu et nous respectons le règlement intérieur du lycée et le projet éducatif de l'IND et nous nous engageons à ce que notre enfant les respecte.

*Il est strictement interdit à l'élève de partager, à titre gratuit ou onéreux, ses identifiants de connexion à un tiers, ainsi que les documents PDF et les fiches et concours blancs distribués. Tous les documents distribués ou mis à disposition des élèves sont à usage strictement personnel et réservé au titulaire de cette formation, ils ne peuvent être partagés ou vendus ou donnés sous peine de poursuites judiciaires. L'IND se réserve le droit de mettre fin à l'inscription de l'élève si ces différents engagements ne sont pas respectés.*

**Fait à :**

**Le :**

**Signature obligatoire des deux responsables légaux**

**Signature de l'élève**